



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 118737

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le développement de la prostitution estudiantine. Ce phénomène, particulièrement inquiétant pour la jeunesse de notre pays, a été révélé par diverses enquêtes journalistiques et touche 40 000 étudiants qui se livrent à la prostitution afin de financer leurs études. Une grande partie de ces pratiques prend place dans des salons de massage particuliers où les prostitués travaillent dans un total anonymat. Ces étudiants constituent ainsi une main-d'oeuvre de choix pour ces marchands du sexe, qui voient s'ouvrir un nouveau marché lucratif et sans danger, car sans racolage sur la voie publique. Aussi il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend prendre la mesure des dangers pesant sur notre jeunesse et intervenir en la matière afin de mettre fin à ces pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118737

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1724